

**Section I : AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/ F /2023-2024
POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES CAMERAS AU CENTRE DES
OPERATIONS D'URGENCE DE SANTE PUBLIQUE (COUSP)**

Date de Publication : ...24...../.....8...../2023

Date d'ouverture des offres : ...20...../.....9...../20223

1. Objet.

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le Sida invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats désirant présenter leurs offres pour la fourniture et installation des Caméras au COUSP

2. Financement.

Le Marché est financé par le Budget Général de l'Etat, exercice 2023-2024

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National, tel que défini à l'article 62 du Code des Marchés Publics.

4. Conditions de participation

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées aux articles 153 et 161 du Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale des Ressources, du Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida, située à l'Avenue Pierre NGENDANDUMWE, BP 1820 Bujumbura, tél : 22 25 43 57/22 27 63 04, Secrétariat de la Direction Générale des Ressources, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante mille de Francs Burundais (50.000 Fbu)** au profit du compte n° **1101/001-04** ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR. Le Dossier d'Appel d'Offre peut être consulté tous les jours ouvrables de 7h30min à 15h30min

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être paginées, paraphées et avoir une table des matières.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale des Ressources, avant la date limite de la remise des offres

(Signature)

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres¹.

Les offres sous pli fermé parviendront au Secrétariat de la Direction Général des Ressources du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte Contre le Sida, au plus tard le 20./..9./2023 à **9 heures 30 min** locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la fourniture et Installation des Caméras au COUSP, DAO n° DNCMP/69/F/2023-2024, à n'ouvrir qu'en séance publique du 20./..9./2023 à 10heures 00 min

Les offres seront ouvertes le 20./..9./2023 à 10 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent.

9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jour calendaire à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire d'un montant cinq cent vingt mille de franc burundais (520 000 fbu)

11. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un lot unique et le lot doit être au complet : **Fourniture et installation des Caméras au COUSP**

Fait à Bujumbura, le 22/06/2023

**Le Directeur Général des Ressources et Personne
Responsable des Marchés Publics au MSPLS**

Jean Charles NTAHIMPERA

